



Lyon, le 25 juillet 2022

Page 1 / 2

# La Région investit pour la création d'un centre de soins dentaires à destination des personnes en situation de précarité

Lors de la dernière commission permanente du 30 juin dernier, la Région a voté une aide de 180 000 euros au projet de centre de santé dentaire porté par l'association SOLIDENT. Dans ce cadre, Sandrine CHAIX, Vice-présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes déléguée à l'Action sociale et au Handicap, s'est rendue le vendredi 22 juillet dans les locaux de SOLIDENT au CHU de Grenoble, établissement qui accueillera le futur centre.

Le centre de santé dentaire s'établira dans des locaux de plus de 500m2 mis à disposition à titre gracieux par le CHU de Grenoble. Son implantation nécessite des travaux d'aménagement ainsi que l'acquisition d'équipements et de matériels pour un montant total de 795 000 euros. **Premier partenaire institutionnel du projet, la Région interviendra à hauteur de 180 000 euros.**

La création de cette structure a pour objectif de répondre la problématique de l'accès aux soins, qui s'est aggravée depuis la crise sanitaire. Il permettra ainsi de proposer des soins bucco-dentaires adaptés aux besoins des personnes en difficulté et éloignées de ce type d'offre en raison notamment de leur âge ou de leur handicap.

De plus, le choix d'une implantation à proximité du Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes permettra de toucher un public venant de toute l'agglomération grenobloise et de désengorger les urgences en accueillant les personnes qui, faute de dentiste traitant, s'y rendent en dernier recours lorsque leur situation est dégradée.

Pour son fonctionnement, le centre de santé dentaire SOLIDENT s'appuiera au démarrage, à horizon mars 2023, sur une équipe composée d'un équivalent temps plein (ETP) de Direction, d'un ETP de Médiation Sanitaire, de 2 ETP de Chirurgiens-dentistes, de 2 ETP d'Assistants dentaires, ainsi qu'un 1 ETP de secrétariat.





Lyon, le 25 juillet 2022

Page 2 / 2

« *Les personnes en précarité, isolées ou en situation de handicap doivent pouvoir accéder à des soins dentaires réguliers. Une bonne hygiène et un bon suivi dentaire sont des facteurs de bonne santé mais aussi d'estime de soi, de changement de regard, et de bonne insertion dans la société. Notamment, lorsqu'on est en recherche d'emploi* » déclare **Sandrine CHAIX**, Vice-présidente déléguée à l'Action sociale et au Handicap.

